Emploi :	Conseiller pédagogique au Bureau de la reconnaissance des acquis et des compétences à la formation continue
Type d'emploi :	Poste, en vertu de la clause 5-3.02
Direction :	Direction de la formation continue et des services aux entreprises
Unité administrative :	Bureau de la reconnaissance des acquis et des compétences (BRAC)
Supérieur hiérarchique :	Jean-François Bellemare, directeur
Supérieur immédiat :	France St-Amour, coordonnatrice

Chef de file en reconnaissance des acquis et des compétences, le Cégep Marie-Victorin propose des façons novatrices de réaliser des démarches de reconnaissance adaptées à la réalité des candidatures individuelles, des institutions et des entreprises.

Description de l'emploi :

Nature du travail

Les emplois de conseiller pédagogique comportent plus spécifiquement des fonctions de conseil, d'animation, d'information, de développement, de support et de rétroaction auprès du personnel enseignant, du personnel d'encadrement responsable des services d'enseignement et des autres personnes intervenantes du cégep, relativement à la pédagogie, notamment sur les programmes d'études, les stratégies d'apprentissage et d'enseignement, la nature et les modalités d'évaluation ainsi qu'en matière de recherche et d'innovation.

Attributions caractéristiques

Le conseiller pédagogique collabore à la réalisation du plan stratégique du cégep. Il participe à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation du plan de réussite dans le respect des orientations et politiques du cégep.

Il a la responsabilité d'identifier et d'analyser les besoins des individus, des organisations et des communautés en matière de développement de la main-d'œuvre et de formation continue et de travailler, de concert avec le personnel enseignant, les spécialistes de contenu, le personnel d'encadrement et les autres personnes intervenantes, à la conceptualisation, la planification et l'organisation de la formation, d'activités, de projets et de programmes susceptibles de répondre aux besoins.

Il a un rôle de support et d'animation andragogiques auprès des spécialistes de contenu.

Il assure le développement, la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des projets et des programmes de formation continue auprès des individus, de la clientèle des entreprises et des organismes publics et privés du milieu.

Il assure le support professionnel aux activités de services à la collectivité telles que la coordination d'enquêtes et de sondages, la coordination et l'organisation d'activités offertes au grand public telles que colloques et conférences.

En contexte de reconnaissance des acquis et des compétences, il assure l'accueil, l'information et la référence auprès des candidats et coordonne la démarche avec les évaluateurs et les formateurs. Il est appelé à conseiller ces spécialistes de contenu au regard des différentes approches en évaluation ou en formation manquante.

Il participe à la préparation et à la réalisation d'activités de promotion et de recrutement organisées par le service ou le cégep.

Il effectue des démarches auprès des entreprises et organismes en vue d'identifier leurs besoins de formation et de leur proposer des programmes y répondant.
Il prépare des offres de services après avoir cerné les besoins et dressé l'inventaire des ressources nécessaires. Il collabore à l'établissement et au suivi du budget.
Il peut être appelé à participer à la sélection du personnel requis pour les programmes dont il a la responsabilité.

De façon plus spécifique, la personne :

- conseille et informe les candidats dans le choix de leur programme de reconnaissance, dans l'aménagement de leur projet de formation, sur les conséquences de l'abandon de la démarche de reconnaissance des acquis et des compétences, sur les politiques pédagogiques institutionnelles et celles particulières au Bureau de la reconnaissance des acquis et des compétences;
- conçoit, organise et anime, en collaboration avec l'API, des rencontres d'informations et d'accueil auprès des candidats;
- évalue les dossiers des candidats en collaboration avec l'API, diagnostique les difficultés et les risques d'abandons, suggère aux candidats des moyens de remédier à ces situations;
- soutient les candidats dans la réalisation de leur démarche en prenant en compte les principes andragogiques: et en mettant en place les conditions favorisant la persévérance et la réussite de leur démarche;
- s'assure que les objectifs du programme et que les attentes de formation soient atteints et met en œuvre, au besoin, les recommandations de formation manquante;
- joue un rôle primordial d'animation pédagogique auprès des évaluateurs et des formateurs de façon à les soutenir dans l'application d'une approche qui respecte les principes et les caractéristiques de la reconnaissance des acquis et des compétences et la réalisation de leur responsabilités notamment dans le cadre de leurs évaluations;
- prend en compte les politiques institutionnelles et la règlementation dans ses décisions et interventions;
- élabore, en collaboration avec les spécialistes de contenu, des outils en soutien à la démarche d'évaluation pour les programmes dont il a la responsabilité;
- contribue à la mise à jour du dossier de la reconnaissance des acquis et des compétences concernant les attributions caractéristiques à son domaine;
- se tient au courant des recherches dans le domaine de l'andragogie et des changements aux cadres légaux et réglementaires propres au dossier de la reconnaissance des acquis et des compétences.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

Qualifications requises :

Scolarité

Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié à l'emploi, notamment en sciences de l'éducation, en orientation, en information scolaire et professionnelle ou en psychologie.

Exigences particulières (Connaissances sujettes à évaluation par le biais de tests et entrevue) :

- Faire preuve de leadership;
- Capacité à travailler en équipe;
- Capacité à s'adapter rapidement à des situations variées;
- Capacité à questionner ses pratiques;
- Ouverture aux changements;
- Ouverture à parfaire constamment ses connaissances;
- Capacité à prendre des décisions en tenant compte des politiques et règlements en vigueur;
- Faire preuve de rigueur;
- Faire preuve de créativité;

Connaissance des grands principes de la reconnaissance des acquis et des compétences et des étapes liées à la démarche;
Connaissance des principes andragogiques;
Connaissance du réseau collégial et des programmes d'études offerts, notamment ceux liés aux secteurs des arts et de l'administration;
Expérience de travail pertinente aux fonctions prévues à la description de l'emploi;
Très bonne connaissance de la langue française (parlée et écrite);
Connaissance des logiciels de la suite Office de Microsoft (Word, Excel et PowerPoint);
Être disponible à travailler occasionnellement dans d'autres établissements.

Traitement de base annuel : De 40 845 $ à 77 437 $
Le détenteur d'une maîtrise ou d'un doctorat pourrait voir sa rémunération être bonifiée selon les règles de la convention collective par laquelle il est régi.

Lieu de travail : 7050 Marie-Victorin, Montréal, Québec, Canada, H1G2J6

Horaire de travail : Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
Disponibilité à travailler le soir et la fin de semaine à l'occasion.

Date prévue d'entrée en fonction : Le 9 janvier 2017

CONCOURS : 16-17 : PR-11

En vertu de la clause 5-3-02 de la convention collective, faire parvenir votre candidature (lettre de motivation et curriculum vitae, de préférence dans un seul document),
au plus tard le 14 novembre 2016

Si vous visualisez cette offre d'emploi hors de notre site Internet, veuillez postuler par l'accès : www.collegemv.qc.ca / rubrique "Emplois" ou en accédant directement à notre module libre-service d'emploi par **postulez.collegemv.qc.ca**

Affiché le 31 octobre 2016

Seules les personnes dont la candidature sera retenue pour une entrevue de sélection seront contactées.

Le Cégep Marie-Victorin applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à s'identifier et à présenter leur candidature. Nos outils de sélection pourraient être adaptés selon les besoins des personnes handicapées.

(L'usage du genre masculin inclut le genre féminin; il n'est utilisé que pour alléger le texte)